



La Ville du Bois, le 25 janvier 2006

N° 0913012827
Association loi de 1901

BVVB INFO N° 26

Le Conseil d'administration vous présente tous ses vœux de bonheur et santé pour 2006.

Infos de la Grande Rue

Décembre 2005:

Notre épicier situé en haut de la Grande Rue semble connaître quelques problèmes d'incivilités (voiture brûlée)

La réouverture prochaine du café situé en bas de la Grande Rue inquiètent les co-propriétaires et riverains.

Rappelons que ce café a subi une fermeture administrative suite à des violences physiques.

Le nouveau propriétaire aurait commencé ses travaux d'aménagements apparemment sans autorisation.

L'intervention de la municipalité a été nécessaire.

Les riverains ont connu l'insécurité, nuisances sonores et olfactives, sortie des clients en état d'ébriété, stationnements illicites et les ouvertures tardives.

Nous comprenons leur angoisse et leur vigilance face aux nouvelles nuisances. Nous suivrons ce dossier.

L'INTERCOMMUNALITE

Le Préfet B. FRAGNEAU a pris sa décision, il n'accepte pas l'intercommunalité «EUROP'ESSONNE » dont voulait faire partie La Ville du Bois, regroupant 10 communes du nord du département autour de Massy et Longjumeau. La décision du Préfet se motivait sur sa préférence d'une grande intercommunalité regroupant 20 communes ou seraient rassemblées Massy, Longjumeau, Palaiseau et le plateau de Saclay

Il avait prévu avant Noël, « Un schéma départemental d'orientation de l'intercommunalité devra être rendu au ministre de l'intérieur d'ici le mois de juin ». L'intercommunalité ne verra sûrement pas le jour en 2006.

Rendez-vous avec Monsieur le Maire le jeudi 17 février

Objet de cette réunion : insécurité piétons, vitesse excessive, stationnements illicites concernant :

Chemin du Mesnil, rue des Prés, rue de Gaillard et la rue du Grand Noyer

- une zone 30 en entrée de ville et dans les rues surchargées en circulation

- son point de vue concernant la prise en compte de certains élus pour la promotion de l'idée de passages souterrains sous la RN20.

- ses mesures sur la circulation concernant les 1500 salariés supplémentaires d' Alcatel sur Nozay

Suite aux réponses de Monsieur le Maire, le Conseil d'administration se prononcera sur les mesures à prendre.

Site internet :

Une nouvelle rubrique a été créée dans «ACTUALITES » voir PRESSE (articles journaux Républicain et Parisien)

Dans la rubrique « AUTRES » nous avons créé un lien qui s'appelle « Institut national sécurité enfants »

Nous le recommandons aux parents.

Vous trouverez aussi une pétition dans la rubrique « AUTRES » qui s'intitule « NON, aux loisirs motorisés dans les espaces naturels » bon nombre d'entre nous l'ont signé.

Si vous désirez assister à une de nos réunions, n'hésitez pas à nous contacter.